

Bruxelles, le 22 novembre 2016
(OR. en)

14754/16

FIN 819
INST 491
PE-L 69

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Comité budgétaire
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	14375/16 FIN 788
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 34/2016 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2016

1. Le 14 novembre 2016, la Commission a présenté au Conseil la proposition de virement de crédits n° DEC 34/2016.

La proposition vise à transférer un montant total de 18 507 705,94 EUR en crédits d'engagement et de paiement des lignes budgétaires des agences exécutives et des lignes administratives d'Horizon 2020, du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe, d'Erasmus+, de l'instrument de financement de la coopération au développement, de l'instrument d'aide de préadhésion, de l'instrument européen de voisinage et d'ITER vers les lignes opérationnelles des programmes correspondants, comme indiqué dans le document 14375/16 FIN 788.

2. L'objectif de ce virement consiste à renforcer les lignes budgétaires opérationnelles des différents programmes afin de permettre la bonne exécution de l'ensemble des paiements prévus et le financement de projets ou de propositions supplémentaires.
3. Le Comité budgétaire a examiné la proposition de virement lors de sa réunion du 21 novembre 2016.

4. À l'issue de cet examen, le Comité budgétaire est convenu, à la majorité qualifiée, de suggérer au Comité des représentants permanents qu'il recommande au Conseil d'approuver:
- la proposition de virement de crédits;
 - le projet de lettre qui figure à l'ANNEXE de la présente note.
-

PROJET DE LETTRE

du : président du Conseil
au : président de la Commission
copie au : président du Parlement européen

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 27, paragraphe 4, du règlement financier du 25 octobre 2012¹, je vous informe que le Conseil a approuvé le virement de crédits n° DEC 34/2016 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2016.

(Formule de politesse).

¹ Règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).